



Règlement

Edition du 1er mai 2026

Bienvenue

Rue de l'Industrie 15

2114 Fleurier

☎ 077 448 62 29

www.pitchoune.ch

Directrice : Joëlle Kämpf ☎ 077 456 11 11

Réglement de Pitchoune Atelier d'éveil

Horaire :

- Matin (8h45) **9h - 11h** (11h15)
- Après-midi (13h45) **14h - 16h** (16h15)

Finance d'inscription :

Une finance d'inscription unique de 20 CHF est perçue lors de la signature de l'inscription, au plus tard lors du premier versement.

Facturation de la cotisation mensuelle :

- 1 demi-jour par semaine **100 CHF** par mois
- 2 demi-jours par semaine **160 CHF** par mois
- 3 demi-jours par semaine **210 CHF** par mois
- Rabais de 30 CHF pour les fratries
- Une année scolaire complète = 10 mois de cotisation
- Pas de réduction lorsqu'il y a des vacances
- La cotisation se paie au début du mois
- Il ne sera pas envoyé systématiquement de facture.
- Le versement se fait soit directement à l'éducatrice qui vous remettra une quittance, soit par virement bancaire à Kämpf Joëlle, Pitchoune Atelier d'éveil, 2114 Fleurier
IBAN **CH60 0900 0000 1636 4679 6**



Vacances et congés 2026-2027

Reprise	Lundi 24 août 2026
Lundi du Jeûne Fédéral*	Lundi 21 septembre
Vacances d'automne	Lundi 5 octobre → vendredi 16 octobre reprise le 19 octobre
Vacances d'hiver	Lundi 21 décembre → vendredi 1 janvier Reprise le 3 janvier 2027
Relâches	Lundi 1 mars → vendredi 5 mars Reprise le 8 mars
Vacances de printemps	Vendredi 26 mars → vendredi 9 avril Reprise le 12 avril
Ascension*	Jeudi 6 mai et vendredi 7 mai
Lundi de Pentecôte*	Lundi 17 mai
Vacances d'été	Lundi 5 juillet → vendredi 20 août

*Les jours marqués d'un * pourront être remplacés selon les propositions en cours d'année*

Maladie, absences et départ :

- Merci de nous prévenir quand votre enfant est absent. Vous pouvez téléphoner ou mettre un message sur le portable du Pitchoune 077 448 62 29.
- Les absences ne sont pas remboursées mais elles peuvent être rattrapées durant l'année scolaire selon les disponibilités de chacun et la place à l'Atelier.
- Lorsqu'un enfant est malade, il reste à la maison et revient au Pitchoune une fois qu'il est rétabli. Nous n'administrons pas de médicaments.
- Pour toute demande de résiliation de l'inscription de l'enfant, elle doit nous être transmise par écrit dès que possible, avec un délai de 2 mois de préavis. Au minimum 1 mois est dû même si l'enfant ne vient pas.

Responsabilités et assurances :

- La personne qui accompagne l'enfant est responsable de sa sécurité tant qu'elle est présente dans les locaux. Elle assure également sa sécurité dès que l'enfant quitte nos locaux. Veuillez donc emprunter le passage pour piétons à proximité de nos locaux.
- En cas d'accident, le sinistre sera pris en charge par votre assurance. Les enfants doivent être assurés par les parents auprès d'une caisse maladie et accident, ainsi qu'en matière de responsabilité civile. L'assurance RC de Pitchoune Atelier d'éveil ne couvre pas les dommages occasionnés par les enfants aux locaux, lors de promenades, ou à d'autres enfants.

Personnes autorisées à venir chercher l'enfant :

- Lorsqu'une personne autre que les parents vient rechercher votre enfant, l'éducatrice doit être prévenue et son identité doit nous être communiquée. Nous nous réservons le droit de demander une pièce d'identité.

Matériel à apporter :

- Une paire de pantoufles.
- Un petit sac qui contient une gourde d'eau pour le goûter, des habits de rechange, et si besoin des couches .

Goûter :

- Pitchoune Atelier d'éveil offre une collation saine et fruitée aux enfants,
- Nous fêtons l'anniversaire des enfants. Si vous le désirez, vous pouvez amener un petit goûter pour l'occasion. Pas de tourte à la crème. Pour des questions d'organisation, merci d'en parler avec l'éducatrice.

Photos :

Par respect au droit à l'image, les photos qui vous sont transmises par Pitchoune Atelier d'éveil ne doivent pas être diffusées sur les réseaux sociaux.

Lutte contre la fumée passive :

Merci de respecter une zone sans fumée ni vapeur de 5 mètres autour de la porte d'entrée et de la fenêtre de l'immeuble.